

Monsieur le Maire d'Angers,

Là, il y avait un arbre ; un arbre qui, beaucoup plus qu'un arbre, était un symbole. C'est parce qu'on le voulait symbole qu'il avait été planté là. C'est aussi parce que c'était un symbole – insupportable à certains yeux et à certains esprits – qu'il a été détruit. Ce symbole était celui de la Laïcité qui, avec la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, constitue un pilier fondamental de notre République.

Le saccage à quatre reprises de l'arbre de la Laïcité d'Angers montre la véhémence et l'obstination de ceux qui, vivant au milieu de nous, rejettent violemment et sans retenue, ce principe majeur qui devrait nous unir.

Qui sont-ils ? Le sait-on ? A-t-on cherché à le savoir ? Une enquête a-t-elle eu lieu ? Quels en ont été les résultats ? Expliquez-nous, Monsieur le Maire, comment, au cœur d'une place, vraisemblablement sous l'œil de vos caméras de vidéo-surveillance et quasiment sous les fenêtres de la Mairie, il est possible, qu'à quatre reprises, on ait pu massacer à coup de tronçonneuse, puis par le feu, un symbole aussi fort de notre République. Dès la première fois, ou à défaut la deuxième fois, la troisième fois ou bien la quatrième fois, ce lieu ne devait-il pas bénéficier d'une protection particulière ?

Le saccage à quatre reprises de l'arbre de la Laïcité d'Angers montre aussi l'importance de ce symbole, fusse malheureusement aux yeux de ceux qui refusent l'idée même de la Laïcité. Il démontre donc précisément la priorité qu'il y aurait à défendre envers et contre tout, l'arbre et l'idée généreuse et émancipatrice qu'il représente.

Or, là, en lieu et place de l'arbre-symbole, que montre et démontre le trou laissé par son absence ? L'incapacité à le défendre et donc la faiblesse de l'autorité républicaine, représentée par vous, Monsieur le Maire, face aux détracteurs de la Laïcité ? Ce trou montre-t-il, au-delà de vos discours sur le respect des lois de la République, le peu de cas que vous faites, vous et la majorité municipale, de la défense ce symbole Ô combien important ?

Votre équipe municipale se vante de tant de plantations d'arbre sous ses mandats qu'il nous est difficile de comprendre pourquoi vous n'attachez pas la plus grande urgence au remplacement de celui-là même qui devrait porter haut l'affirmation de l'attachement à la Laïcité.

Dans les temps troublés que nous vivons actuellement, la Laïcité n'a jamais autant subi les effets des deux mains qui tentent hélas toujours de l'étrangler :

la main molle qui affaiblit sa force rassembleuse et libératrice ; la main sale de la récupération par quelques cyniques jouissant des clivages et des exclusions.

Planter et replanter toujours l'arbre-symbole, le protéger et en fortifier toujours les racines, le tronc, les branches et les feuilles, pour affirmer et réaffirmer encore et toujours la Laïcité comme condition essentielle de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, tel est, Monsieur le Maire, le devoir que vous avez envers les citoyens que nous sommes.

Nous vous demandons donc instamment, en ce jour éminemment symbolique du 14 juillet 2024, de respecter votre mandat de garant des lois de la République dans la commune que vous administrez, en vous engageant fermement à remplacer l'arbre de la Laïcité d'Angers et de mettre tous les moyens nécessaires à sa protection.